



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE D'AIX EN PROVENCE 14 MARS 2015**

VOTE SUR LES TRAVAUX DANS NOS LOCAUX





L'avancement sur 2014

- Présentation des grandes lignes du projet à l'AG 2014.
- Définition d'un cahier des charges.
- Choix de l'architecte et passation du contrat.
- Réunions de la commission travaux.
- Définition plus précise des besoins.
- Présentation des premiers plans de l'architecte.



L'avancement sur 2014

- Concertation et synthèse des demandes des paroissiens.
- Révision du projet suite aux demandes exprimées.
- Nouvelle esquisse préparée par l'architecte et premier cahier des charges préparé.
- Consultation de bureaux spécialisés (BE structure, BE acoustique, BE Thermique).



L'avancement sur 2015

- Présentation de l'esquisse en rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) le 21 Janvier.
- Validation de notre esquisse par l'ABF sous réserve de quelques modifications.
- Finalisation par l'architecte des esquisses en vue du dépôt de permis de construire (Février 2015).
- Remise des documents du PC le 7 Mars 2015.



La suite sur 2015

- Dépôt en Mairie du permis de construire en Mars 2015.
- Installation de détecteurs de fumée et CO Mars 2015.
- Vote en AG des travaux par grands postes sur la base d'un budget prévisionnel établi par un économiste de la construction.
- Établissement des plans détaillés et du dossier de consultation des entreprises.



La suite sur 2015

- Instruction du permis en mairie d'Aix en Provence: 6 mois du fait que nos locaux sont en secteur sauvegardé.
- Consultation des entreprises sur la base des grands postes de travaux retenus en AG.
- Analyse des devis et choix des entreprises avec l'architecte en concertation lors de la commission travaux.



La suite sur 2015

- Établissement d'un planning de travaux qui permette une utilisation en continu de nos locaux mais avec des contraintes.
- Commande des travaux soit par le conseil presbytéral, soit lors d'une Assemblée Générale extraordinaire à l'automne.
- Début des travaux automne 2015.

Le projet proposé: extérieurs



COUPE A-A TRANSVERSALE ETAT DES LIEUX



FACADE ETAT DES LIEUX RUE MAZARINE



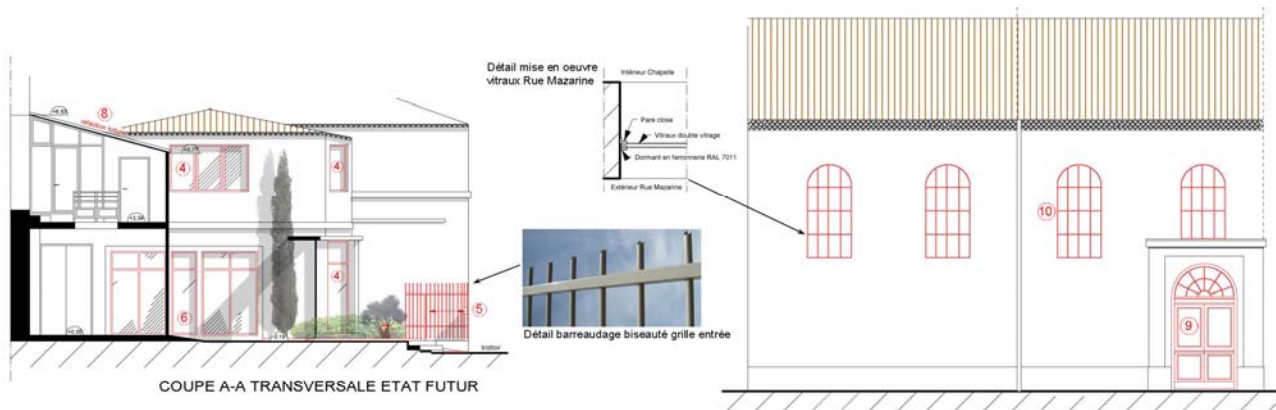
FACADE ETAT DES LIEUX RUE VILLARS

Pauline PERRIN-CHAPTAL
Architecte d.o.p.
Rés du Soleil 04 90 59 64 87
TEL 04 90 59 64 87 - FAX 09 70 62 66 92
SIRET 334 539 534 0001 - ADE 7 03 24

Maitre d'ouvrage:	Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence
Architecte:	Pauline Perrin Chaptal Résidence du soleil Chemin du soleil 13 113 Lamanon 04 90 59 64 87
Réaménagement de l'Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence	
PHASE:	PC COUPE-FACADES ETAT DES LIEUX
02/2015	Echelle: 1/100 ^e N°PC03/05

Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution, mais exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives. Ils ne peuvent donc, en aucun cas être utilisés pour la réalisation d'une construction.

Le projet proposé: extérieurs



- 1- Installations de volets bois persiennés RAL 7011
- 2- Réalisation d'encadrements sur les couvertures Rue Villars en enduit froissé de même ton que la façade
- 3- Création d'une ouverture supplémentaire (fenêtre bois RAL 7011)
- 4- Les menuiseries sur la cour intérieure seront changées par des menuiseries en aluminium RAL 7011.
- 5- Une grille métallique à barreudage vertical d'1m80 sera installée avec un portillon d'accès principal (ouvrant à la française) et un autre (coulissant) pour l'accès à la rampe PMR (cf détail)
- 6- Les allèges des menuiseries du Rez de chaussée sur cour seront démolies pour offrir plus de lumière aux espaces intérieurs.
- 7- Une rampe d'accès aux PMR sera installée (avec dérogation)
- 8- Réfection toiture: les panneaux polycarbonate seront remplacés par des panneaux sandwichs avec finition extérieure métallique.
- 9- Porte bois sur Rue Mazarine changée à l'identique peinte RAL 3011 (rouge brun).
- 10- Vitraux sur cadre métallique changés à l'identique RAL 7011. (cf détail)

Maitre d'ouvrage:	Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence
Architecte:	Pauline Perrin Chaptal Résidence du soleil Chemin du soleil 13 113 Lamanon 04 90 59 84 87
Réaménagement de l'Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence	
PHASE:	PC COUPE-FACADES PROJET avec description
02/2015	Echelle: 1/100' N°PC09

Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution, mais exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives. Ils ne peuvent donc, en aucun cas être utilisés pour la réalisation d'une construction.



Travaux extérieurs

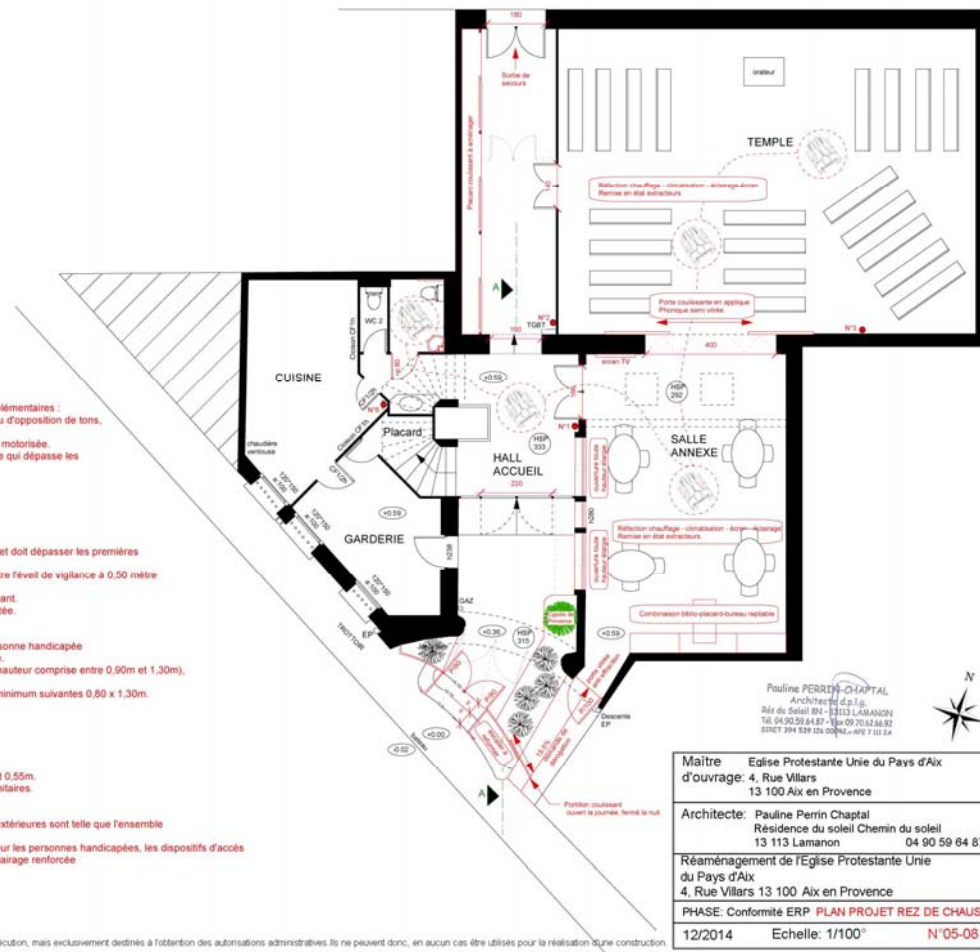
- Création de rampe handicapés, reconstitution de l'escalier en pierre, réfection des réseaux et de la cour, réfection des revêtements de la cour.
- Dépose des grilles actuelles et création de nouvelle grille avec portail et portillon.
- Création de jardinière et plantations.
- Éclairage clocher et plaque de l'EPUF, mise en place d'un éclairage automatique dans la cour.
- Réfection des enduits de la façade.



Travaux extérieurs

- Mise en place de sonnette, boîte aux lettres normalisée, remplacement du tableau d'affichage.
- Budget : 40.600€ TTC

Le projet proposé: salle annexe



L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public : prescriptions complémentaires :

- Les portes vitrées sont signalées par une bonne utilisation de la couleur ou d'opposition de tons, pour une perception suffisante des poignées (de type béquille).
- La porte d'entrée de l'établissement est soit facilement manœuvrable, soit motorisée.
- Tous les escaliers de plus de 3 marches sont équipés d'une main courante qui dépasse les premières et dernières marches de chaque volée (30cm)
- La signalétique est en gros caractère et d'un contraste de qualité

Les Escaliers :

- La largeur de l'escalier doit être supérieure ou égale à 1,40 mètres
- La hauteur des marches ne doit pas excéder 16 cm
- La profondeur de giron doit être supérieure ou égale à 28 centimètres
- L'escalier doit être muni d'une main courante préhensible de chaque côté et doit dépasser les premières et dernières marches de chaque côté.
- En haut de l'escalier un revêtement de sol, contrasté et tactile doit permettre l'éveil de vigilance à 0,50 mètre de la première marche.
- Le nez de la marche doit être contrasté et muni d'un revêtement antidérapant.
- La première et la dernière contre marche à 10cm et d'une teinte contrastée.

Les Dispositifs de commande et de service :

- Tout dispositif de commande doit être repéré, atteint et utilisé par une personne handicapée (quel que soit son handicap). Son utilisation doit être la plus simple possible.
- Toutes poignées, fentes, boîtes, boutons, interrupteurs doivent avoir une hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m, et à au moins des angles rentrants.
- Un espace libre et horizontal est prévu devant ou à côté aux dimensions minimum suivantes 0,80 x 1,30m.
- Tout signal lié au fonctionnement doit être sonore et visuel.

Les Sanitaires :

- L'espace minimum de transfert doit être au minimum de 0,80 x 1,30m
- La barre d'appui doit être entre 0,70m et 0,80m du sol.
- Le lave-main doit être à hauteur maximale de 0,85m.
- La surface d'assise doit être située à une hauteur comprise entre 0,45m et 0,55m.
- Un espace de rotation d'au moins 150cm à prévoir devant la porte des sanitaires.

L'Eclairage :

La qualité de l'éclairage, artificiel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures sont telle que l'ensemble du cheminement est traité sans créer de gêne visuelle. Les parties du cheminement qui peuvent être source de perte d'équilibre pour les personnes handicapées, les dispositifs d'accès et les informations fournies par la signalétique font l'objet d'une qualité d'éclairage renforcée

20 lux pour le cheminement extérieur accessible
 200 lux au droit des postes d'accueil ;
 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ;
 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile ;

Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution, mais exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives. Ils ne peuvent donc, en aucun cas être utilisés pour la réalisation d'une construction.

Pauline PERRIN-CHAPTAL
 Architecte d.p.l.g.
 2611 du Soleil BN - 13113 LAMANON
 TEL 04 90 26 84 87 - FAX 04 90 26 84 82
 STREET 394 539 126 0094 - APT 7 131 24



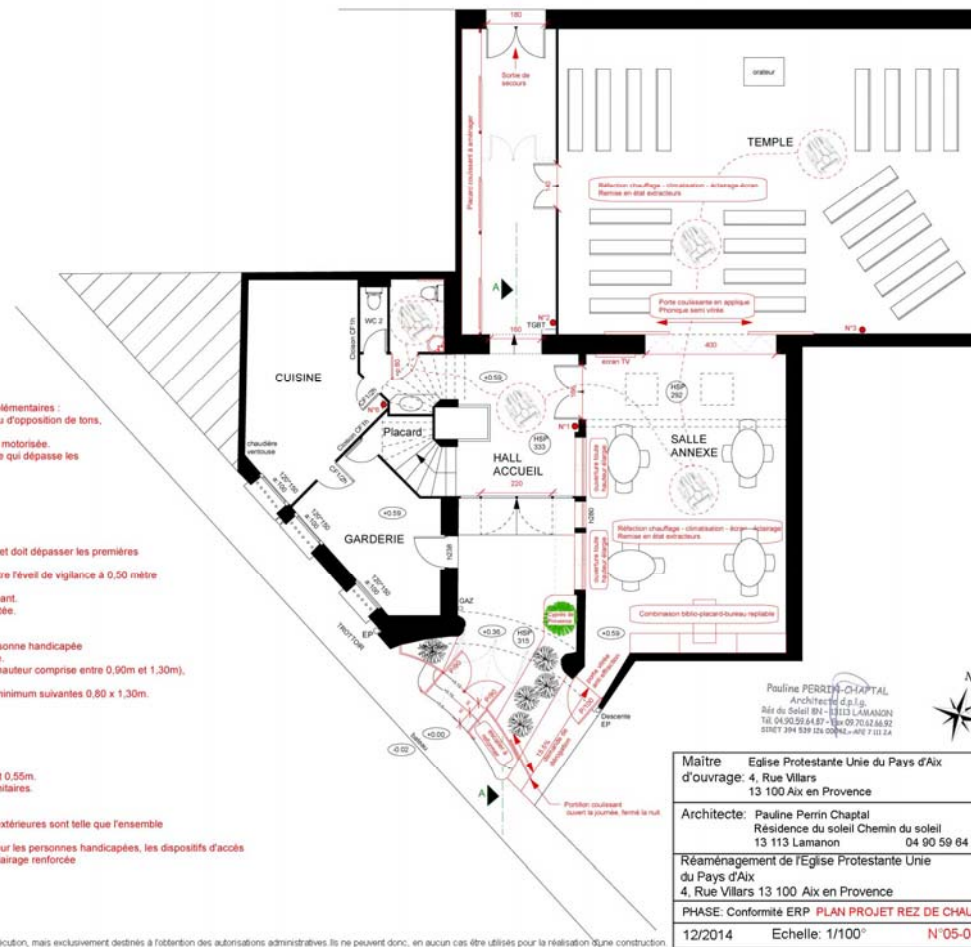
Maitre d'ouvrage:	Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence
Architecte:	Pauline Perrin Chaptal Résidence du soleil Chemin du soleil 13 113 Lamanon 04 90 59 84 87
Raménagement de l'Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence	
PHASE: Conformité ERP PLAN PROJET REZ DE CHAUSSEE	
12/2014	Echelle: 1/100 ^e N°05-08



Travaux salle annexe

- Remplacement porte extérieure bois par porte vitrée anti-effraction, démolition piliers béton, création de linteau béton, création de 2 baies vitrées, déplacement chauffage, création d'un meuble intégrant placard-bureau en fond de salle, peinture.
- Budget : 30.600€ TTC

Le projet proposé: temple



L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public : prescriptions complémentaires :

- Les portes vitrées sont signalées par une bonne utilisation de la couleur ou d'opposition de tons, pour une perception suffisante des poignées (de type béquille).
- La porte d'entrée de l'établissement est soit facilement manœuvrable, soit motorisée.
- Tous les escaliers de plus de 3 marches sont équipés d'une main courante qui dépasse les premières et dernières marches de chaque volée (30cm)
- La signalétique est en gros caractère et d'un contraste de qualité

Les Escaliers :

- La largeur de l'escalier doit être supérieure ou égale à 1,40 mètres
- La hauteur des marches ne doit pas excéder 16 cm
- La profondeur de giron doit être supérieure ou égale à 28 centimètres
- L'escalier doit être muni d'une main courante préhensible de chaque côté et doit dépasser les premières et dernières marches de chaque côté.
- En haut de l'escalier un revêtement de sol, contrasté et tactile doit permettre l'éveil de vigilance à 0,50 mètre de la première marche.
- Le nez de la marche doit être contrasté et muni d'un revêtement antidérapant.
- La première et la dernière contre marche à 10cm et d'une teinte contrastée.

Les Dispositifs de commande et de service :

- Tout dispositif de commande doit être repéré, atteint et utilisé par une personne handicapée (quel que soit son handicap). Son utilisation doit être la plus simple possible.
- Toutes poignées, fentes, boîtes, boutons, interrupteurs doivent avoir une hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m, et à au moins des angles rentrants.
- Un espace libre et horizontal est prévu devant ou à côté aux dimensions minimum suivantes 0,80 x 1,30m.
- Tout signal lié au fonctionnement doit être sonore et visuel.

Les Sanitaires :

- L'espace minimum de transfert doit être au minimum de 0,80 x 1,30m
- La barre d'appui doit être entre 0,70m et 0,80m du sol.
- Le lave-main doit être à hauteur maximale de 0,85m.
- La surface d'assise doit être située à une hauteur comprise entre 0,45m et 0,55m.
- Un espace de rotation d'au moins 150cm à prévoir devant la porte des sanitaires.

L'Eclairage :

- La qualité de l'éclairage, artificiel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures sont telle que l'ensemble du cheminement est traité sans créer de gêne visuelle.
- Les parties du cheminement qui peuvent être source de perte d'équilibre pour les personnes handicapées, les dispositifs d'accès et les informations fournies par la signalétique font l'objet d'une qualité d'éclairage renforcée
- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible
- 200 lux au droit des postes d'accueil ;
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ;
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile ;

Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution, mais exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives. Ils ne peuvent donc, en aucun cas être utilisés pour la réalisation d'une construction.

Pauline PERRIN-CHAPTAL
Architecte d.p.l.g.
2611 du Soleil BN - 13113 LAMANON
TEL 04 90 58 64 87 - FAX 04 90 58 64 82
STREET 394 539 126 0094 - APT 7 131 24



Maitre d'ouvrage:	Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence
Architecte:	Pauline Perrin Chaptal Résidence du soleil Chemin du soleil 13 113 Lamanon 04 90 58 64 87
Raménagement de l'Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix 4, Rue Villars 13 100 Aix en Provence	
PHASE: Conformité ERP PLAN PROJET REZ DE CHAUSSEE	
12/2014	Echelle: 1/100 ^e N°05-08



Travaux temple

- Remplacement cloison bois par baies vitrées coulissantes insonorisées.
- Remplacement des vitraux à l'identique avec cadre désolidarisé des murs.
- Réfection du chauffage actuel par une solution plus performante, gaz, électrique ou pompe à chaleur.



Travaux temple

- Remplacement de l'éclairage, reprise des réseaux électriques.
- Création d'une installation vidéo et amélioration du son par mise en place de vidéoprojecteur, écran mural, 2 écrans lumineux (1 salle du temple et 1 salle annexe), caméra, micros, etc...



Travaux temple

- Remplacement des stores extérieurs par un système occultant plus performant, avec commande de l'intérieur.
- Réfection totale des peintures murs et plafonds après travaux.
- Réfection de la porte rue Mazarine, mise aux normes avec barres anti-panique.
- Estimation budgétaire : 135.700€ TTC



Travaux hall et entrée

- Renforcement ou remplacement porte d'accès garderie et porte d'entrée, serrures et système antieffraction.
- Création de placards de rangement dans le couloir.
- Installation d'un ascenseur pour desservir le premier étage (sous réserve de faisabilité technique).



Travaux hall et entrée

- Mise aux normes handicapés des toilettes, amélioration toilettes, accès cuisine, lavabos
- Remplacement toiture plexiglas par toiture isolante, avec ouverture, réfection étanchéité et évacuation pluviale, mise en place d'occultation côté cour.
- Estimation budgétaire : 67.700€ TTC



Travaux salle de réunion

- Remplacement menuiseries des fenêtres, réfection étanchéité, réfection des enduits de la façade.
- Réfection de l'éclairage, création de placard.
- Estimation budgétaire : 29.845€ TTC



Travaux Bureau

- Création de fenêtre côté rue Villars, mise en place de volets, réfection enduit et peinture façade.
- Estimation budgétaire : 10.560€ TTC



Travaux salle catéchisme

- Création de toilettes, coin lavabo, placards.
- Réfection des huisseries, mise en place de volets bois persienne.
- Réfection éclairage, plafond, peinture.
- Estimation budgétaire : 17.700€ TTC



Travaux salle 2^{ème} étage

- Création de placards de rangement, création d'encadrement du fenestron, réfection des sols.
- Estimation budgétaire : 4.300€ TTC
- Total général des travaux proposés sur la base de l'estimation de l'économiste de la construction : 337.000€ TTC
- Honoraires architecte et bureaux d'études : 37.500€ TTC



Travaux Presbytère

- Automne 2014 établissement de la liste des travaux à réaliser avec les pasteurs.
- Janvier et Février 2015:
- Consultation des entreprises et obtention de devis.
- Mars 2015: installation détecteurs de fumée et de CO.



Travaux Presbytère

- De Mars à fin Juin réalisation des travaux dans le presbytère avec entreprises choisies.
- Vérification et mise aux normes installation électrique.
- Remplacement des menuiseries défectueuses (porte entrée bureau, une fenêtre 2 vantaux et une fenêtre 1 vantail).



Travaux Presbytère

- Réfection du carrelage du bureau.
- Réfection plafond de l'escalier et peinture cage d'escalier.
- Chambre étage : démontage placard, création d'un placard et d'un dressing, réfection des peintures.
- Buanderie : reprise enduit et réfection des peintures.



Travaux Presbytère

- Réparation de la casquette en béton au dessus de la cage d'escalier.
- Dépose des gouttières et remplacement par des gouttières neuves en PVC.
- Réfection des boiseries sous toiture, remplacement des planches pourries et remise en peinture de l'ensemble.



Travaux Presbytère

- Réparation des marches d'escalier de l'entrée.
- Création de porte métallique pour compteur gaz.
- Remplacement du portail d'entrée.
- Montant total des travaux : 20.700€